

## Procédure pour l'audition au programme Musique-Études Jazz-Pop

### Auditions

Les auditions pour le programme Musique-Études Jazz-Pop (MÉJP) se feront de façon virtuelle cette année. Le test d'audition se fera en ligne (à la maison) sur la plateforme numérique *Microsoft Teams*. Suite à l'inscription de votre enfant, nous allons vous communiquer (par courriel) le moment précis où l'audition se tiendra. Vous allez recevoir également un lien qui sera activé à l'heure précise où aura lieu le test. Le processus d'audition devrait prendre au maximum 40 minutes (prise de présences, explications et passation du test). Pour accomplir le test, votre enfant devra avoir un ordinateur ou une tablette numérique. On lui recommande d'avoir un casque d'écoute ou sinon un environnement très silencieux pour maximiser ses chances de réussite.

### Présentation du programme MÉJP et séance de questions/réponses

Immédiatement après la passation du test, on invite les parents à rejoindre leur enfant pour une conférence d'environ 30 minutes sur le programme MÉJP. On y présentera toutes les particularités du programme (heures d'enseignement, grille horaire, leçons privées, activités, concerts, etc.). Il y aura une séance de questions/réponses à la fin de la présentation.

### Candidats présélectionnés et élèves de l'école primaire Félix-Leclerc

Les candidats qui ont eu la chance de passer le test au printemps (dans leur école primaire) et qui ont eu un très bon résultat seront exemptés du test d'audition en ligne. La même mesure s'appliquera aux élèves provenant de l'école Félix-Leclerc. Ces élèves et leurs parents devront assister à une conférence de 30 minutes et pourront s'inscrire automatiquement au programme MÉJP. Les parents des élèves concernés vont recevoir une confirmation personnalisée de notre part par la poste.

